

Les Délibérations
(Communications et réflexions)
comme âme de la
Démocratie Directe (DD)

Le design détermine la qualité !

Von Andreas Gross

Politologue/Parlementaire Suisse/

Prés. du groupe soc. à l'Ass. parl. du Conseil de l'Europe

Per Reformadores Españoles de la democracia –Viaje DD

Zurich, 17 Mai 2014

www.andigross.ch info@andigross.ch

Il faut faire face à la banalisation de la Démocratie et de la liberté

- La liberté est plus qu'un choix
- La Démocratie ne se limite pas aux élections des représentants

La Démocratie Directe (DD) n'est pas une invention Suisse; c'est une création des Révolutions américaines et françaises

- Thomas Paine (Philadelphia, «Common Sense» 1776) et JM. Condorcet (Paris,1742-1793) ne voulaient pas réduire la souveraineté populaire à sa délégation au Parlement. Constitution révolutionnaire de 1793!
- La Suisse a 1833, 1848 et 1874/1891 bien, vite et généreusement réalisée les innovations révolutionnaires françaises.

La Démocratie Directe (DD) exprime une idée, concept et projet républicaine et progressiste de la liberté

- „Libre est celui qui ne doit obéir qu’aux normes qu’il a formulé directement ou indirectement lui-même.“
- Ceux qui sont touchés par une décision doivent participer au processus de décision.
- La souveraineté et le pouvoir sont partagé; chacun est souverain dans le sens qu’il peut être libre en agir avec des autres sur ses bases existentielles.
- La Dem rends possible de vivre les conflits sans violence !

Les Suisses se sont toujours méfiés du pouvoir centralisé: Ils ont partagés le pouvoir horizontalement (fédéralisme) et ils ont appris de le partager aussi verticalement (DD)

- La constitution de 1848 a établi essentiellement une démocratie représentative (+ Ref. constitutionnel)
- Beaucoup des paysans, des artisans et des travailleurs ont perçus le système représentative de 1848-1870 comme n'étant pas vraiment représentative: Ils ont demandés « le dernier mot » pour les décisions législatives et le droit de proposer des révisions const. et législatives: 1874 (Ref.legisl.) et 1891 (Init.const.) après des mouvements populaires cantonales.

La DD n'est pas une manière pour le pouvoir de n'en avoir encore plus; elle est une manière à partager le pouvoir

- C'est la raison, pourquoi nous parlons d'une Démocratie Directe (DD) et ne pas des «Plébiscites»
- Dans les «Démocraties plébiscitaires» ce sont les Présidents qui décident quand et sur quelle questions le peuple peut se prononcer.
- Dans une DD c'est une minorité du peuple qui décident quand tout le peuple doit se prononcer.
- Il y a peu de dictateurs qui ont renoncer à la «Dém.plébiscitaire» (Napoléon III/Hitler/Pinochet etc.)

L'âme de la DD c'est la discussion et la délibération individuelle et collective:

**La DD donne à une minorité des citoyens
le droit de provoquer un débat
qui la majorité n'aime pas.**

- La réflexion et le débat sont les conditions nécessaires d'un changement démocratique. Pas une garantie.
- Avec la DD des minorités peuvent soumettre à l'attention publique les questions et des problèmes oubliés
- Faire participer les minorités c'est la meilleure manière de les intégrer dans la société.

La Démocratie Directe transforme la culture politique dans une culture civique

- La politique devient plus communicative: Tout le monde doit convaincre; personne peut commander !
- Le progrès s'exprime comme un apprentissage collectif: Personne a le pouvoir de se refuser à apprendre ce qui est dans l'intérêt commun
- Ce que vous investissez dans le temps et chez les citoyens vous gagnez en légitimité et durabilité !
- La distance entre politicien et citoyen devient beaucoup moins grande: Le premier doit être à l'écoute du dernier.

Pour réaliser cette transformation démocratique de la culture politique il faut faire attention dans le design de la DD

- L'Etat de droit doit être respecté :secret de vote, respect du secret des signatures, contrôle efficace, mais non-bureaucratique des signatures.
- Le nombre des signatures nécessaire pour une referendum ou une initiative populaire ne devrait pas dépasser 1-3%
- La récolte des signatures doit être libre et a besoin de temps (6-18 mois)
- Les délais de traitement doivent être généreux (1-2 ans): il faut du temps pour les négociations et débats public.
- L'interface entre Dém. indirecte et DD doit être coopérative, pas confrontative
- Pas de quorum de participation plus haut que 25 %

Dans une DD un “centre politique fort” ne signifie pas une concentration du pouvoir, mais sa répartition et un système politique avec une haute légitimité

- Vous gagnez de la légitimité par l'intégration, la délibération et la participation des citoyens et par une politique qui améliore la vie des plus pauvres et des classes moyennes
- Il faut investir dans la qualification civique et l'éducation des citoyens à fin que la liberté ne devient pas un privilège
- La qualité, la légitimité et la force d'intégrative d'une décision du peuple dépend de la fairness, de l'équilibre et de la qualité de la délibération et du processus qui ont conduit à ces résultats.

La DD produit l'aspect intégrative d'une société décentralisée (Fed sym. ou asym.)

- La Décentralisation du pouvoir politique produit la nécessité d'une facteur intégrative, une parenthèse social pour éviter l'éclatement de la Nation.
- Une société moderne est toujours une société pluraliste et diverse. Elle a aussi besoin des facteurs intégratives.
- La participation de la société aux décisions importantes qui sont provoqués par une partie de la société sert comme source des éléments intégratives.

La DD augmente la capacité de la société à apprendre et à intervenir !

- Un droit populaire est l'instrument pour une petite minorité à trouver l'attention public.
- Une société qui offre cet opportunité à une petite minorité voie plus, entend plus et risque moins d'avoir des réalité cachées.
- Une telle société a la chance de pouvoir apprendre plus.
- La DD offre à toute la société la chance de déterminer où et comment il nous faut apprendre.